

patrimoine artistique est très important.

Lors de la vente à Nicolas Pillon, celui-ci se voit interdire de détruire tombeaux et épitaphes, et doit s'engager à désacraliser les lieux.

Philippe Racinet étudie ensuite la découverte proprement dite, réalisée fortuitement en janvier 1993, dans la maison dite Brachet, rue des Domeliers, siège de la SICA Electricité Oise, au moment du changement des moquettes.

L'architecte du XIX^e siècle, dans doute Brachet, avait utilisé pour les sols dallés, les matériaux trouvés à proximité, à la suite de la démolition des couvents des Cordeliers et des Jacobins.

Ces sols suspendus sur des pilettes de briques étaient composés de grandes dalles funéraires en schiste noir, sur lesquelles des dalles plus petites découpées en hexagone reposaient. A coté, d'autres dalles en calcaire blanc, découpées en petits carrés ou en rectangles, reposaient sur une couche de sable.

Le propriétaire sut préserver ces dalles et les offrir à la ville de Compiègne le 24 février 1993, en échange de moulagés.

Les dalles ont été restaurées par l'I.R.R.A.P. et seront présentées à Saint-Antoine et au Musée Vivenel.

La datation irait du XIII^e à la fin du XVI^e siècle. Les trois dalles identifiées proviennent des Jacobins et sont en schiste noir de Tournai.

A l'aide de quelques projections, Philippe Racinet décrit avec précision ces monuments funéraires et déchiffre leurs inscriptions plus ou moins complètes. Le décor est souvent riche, le plus souvent gothique. Sur les dalles de schiste noir on voit un chevalier avec heaume, haubert et écu, un personnage vêtu d'une longue tunique droite avec cape et chapeau rond, deux gisants homme et femme, mains jointes sur la poitrine, l'un portant une coule, l'autre le voile.

Les trois personnages identifiés sont le chevalier Godescaus, le bourgeois Ramerue (fin XIII^e siècle) et le célèbre Philippe de Beaumanoir.

8 Octobre

François CALLAIS

*Une monographie exemplaire : l'histoire de Chevrières
du chanoine Morel*

Ayant évoqué la mémoire de Jean Legendre, qui soutint toujours activement notre société, François Callais donne la parole à M. Boitel de Dienval, qui présente une statuette ancienne en sa possession. D'après

M. Blanchegorge, il s'agit d'une statuette de dieu lare, bronze régional du IIe siècle, de qualité.

Après avoir rappelé le souvenir de l'abbé Roger Puissant, curé de Chevières, qui, il y a juste dix ans, nous avait fait une communication sur sa captivité en Allemagne, l'orateur trace le portrait de l'un de ses prédécesseurs, le chanoine Morel, qui resta curé de Chevières et de Houdancourt entre 1872 et 1919. Ce prêtre austère et combatif, mérita le surnom de "bénédictin de Chevières", tant ses travaux furent nombreux et d'une savante érudition ; beaucoup sont malheureusement dispersés dans diverses revues et assez peu accessibles. Il s'est intéressé surtout au Fayel et à ses seigneurs, à Houdancourt, au canton d'Estrées et à Compiègne ; ainsi qu'à l'histoire de la liturgie, des reliques et du diocèse de Beauvais en particulier. Son œuvre majeure fut la publication du Cartulaire de Saint-Corneille. Son histoire de Chevières est restée manuscrite, elle est conservée dans le fonds de la bibliothèque Saint-Corneille.

Cette histoire suit un plan chronologique. Le premier texte citant ce lieu-dit semble dater de 704 et l'église apparaîtrait, sous le nom de Saint-Georges, en 828. De nombreuses donations démembrent ce fisc, au profit de communautés religieuses, d'abord Saint-Wandrille, mais surtout Saint-Denis, puis Notre-Dame de Maubuisson-lès-Pontoise. Des chevaliers profitent aussi de ces dons, c'est ainsi qu'apparaissent, au début du XII^e siècle, des seigneurs de Chevières, relayés par les sires d'Estrées puis de Francières ; la seigneurie est achetée, en 1529, par la maison de Brouilly. Le terrier de 1535 (dénombrement et aveu des tenanciers de Saint-Denis et de Maubuisson) donne l'état social du village. En 1669, ce sont les châtelains du Fayel, les La Mothe-Houdancourt, issus d'une famille très nombreuse, qui en font l'acquisition ; ils sont apparentés au cardinal de Richelieu, et seront pourvus de bénéfices, plus tard l'un d'entre eux sera fait Grand d'Espagne, ensuite un autre maréchal de France et sa femme, la maréchale, fut la bienfaitrice du pays. Un nouveau dénombrement date de 1758. En 1801, les fermes de Chevières et du Quesnoy sont vendues à la famille Meurinne-Dupressoir, dont les héritiers sont les Langlois-Meurinne. En 1806, la famille Le Bœuf vend la terre du Marais aux Davène de Roberval, dont les héritiers sont les Harlé d'Ophove.

C'est le premier Brouilly qui reconstruisit le chœur et le transept de l'église et y fit poser cinq magnifiques verrières (l'une des cinq a été démolie en 1918) ; les pierres tombales de Robert et de Philippe de Brouilly sont aussi remarquables. Le rôle des marguilliers mérite d'être rappelé, avec l'importance des fondations pieuses, ainsi que celui des clercs maîtres d'école. La période révolutionnaire voit l'église dépouillée, ainsi que les réquisitions et les perquisitions d'un détachement de "l'armée révolutionnaire". Les châtelains du Fayel vivaient en bonne

entente avec la population mais, emprisonnés à Paris, ils seront sauvés de justesse par la chute de Robespierre. De 1795 à 1800, Chevrières est rattaché à la municipalité cantonale de Grandfresnoy. L'auteur énumère ensuite les principaux événements locaux, rappelant l'importance des marais qui bordent l'Oise, l'établissement de la gare, de la poste puis de l'électricité ; fournissant des statistiques sur l'évolution de la population, des assolements et des quelques industries. Le récit s'achève en 1914. Plusieurs habitants de Chevrières étaient présents, notamment le sénateur Souplet, ainsi que le comte de Cossé-Brissac, châtelain du Fayel ; ces deux personnalités apportèrent des compléments importants à cette communication.

5 Novembre

Bernard MERLETTE

L'origine de la commende à Saint-Corneille

L'histoire de la commende n'est pas très édifiante. Aux débuts de l'Eglise, l'évêque était élu par le peuple chrétien, ou par le chapitre cathédral censé le représenter, et l'abbé dans les monastères était choisi par le chapitre, avec une exception pour les abbayes cisterciennes.

En cas de difficulté, sept compromisaires nommés par le roi ou le pape, donnaient le nom de leur candidat, élu ensuite par les moines réunis en chapitre.

Dès la fin du XIII^e siècle, le pape se réservait la désignation de certains postes ecclésiastiques. En Allemagne encore aujourd'hui, se pratique le choix par le chapitre entre les trois candidats du Pape, ou inversement le choix du pape parmi les trois favoris du chapitre.

Mais les abbayes ont besoin de protection, leurs grands biens attirent les convoitises : le roi remplit généralement ce rôle, mais à Saint-Corneille, avant 1153, ce sont les sires de Pierrefonds, en avouerie, qui le tiennent .

Le principe de la commende a toujours existé : il s'agit d'un mandat temporaire pour assurer le gouvernement d'une abbaye en cas de grave difficulté. La commende est attribuée par l'évêque ou le pape à un moine du même ordre, ou d'un autre ordre, parfois à un clerc séculier.

Mais à partir de la fin du XV^e siècle, et surtout à partir du concordat de Bologne qui impose cette règle au profit du roi, la commende est toujours dévolue à un clerc séculier, souvent même pas prêtre.

Le prétexte majeur en est le souci de réforme (évoquons la réforme